

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE L'ASSOMPTION  
PAROISSE DE L'ÉPIPHANIE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de la Paroisse de L'Épiphanie, tenue le 11 septembre 2017 au 331, rang du Bas-de-l'Achigan, à 20 h.

Monsieur le maire Denis Lévesque préside la séance, à laquelle assistent madame la conseillère Marie-Josée Tourigny et messieurs les conseillers François Charpentier, Léonard Payette, Roger Lauzon, François Gagné et Patrick Lusignan.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Flavie Robitaille, est aussi présente.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 14 août 2017
4. Finances et trésorerie
  - 4.1. Dépôt de la liste des comptes payés
  - 4.2. Acceptation des comptes à payer
  - 4.3. Transfert budgétaire
  - 4.4. Emprunt temporaire – Règlement d'emprunt numéro 309-09-16 Règlement abrogeant le Règlement 300-05-16 et ordonnant des travaux de reconstruction sur une partie du rang Côte St-Louis (TECQ 2014-2018) ainsi qu'un emprunt pour pourvoir auxdits travaux
  - 4.5. Dons aux organismes collaborateurs de l'édition 2017 de la Paroisse de L'Épiphanie en fête
5. Administration générale
  - 5.1. Avis de motion et dépôt de projet - Règlement numéro 323-17 autorisant la présentation d'une demande commune de regroupement du territoire de la municipalité de la Paroisse de l'Épiphanie avec celui de la Ville de l'Épiphanie
  - 5.2. Octroi de contrat – Réfection des salles de bain du centre communautaire
  - 5.3. Audit 2017 et programme de la TECQ
  - 5.4. Probation – Poste d'adjointe à la direction générale, aux communications et aux loisirs
6. Sécurité publique
  - 6.1. Appui à la campagne de sensibilisation de MADD (Les mères contre l'alcool au volant)
7. Travaux publics, parcs et bâtiments
  - 7.1. Recyclage de l'ancien panneau indicateur du terrain de baseball du parc Goyette et des anciens luminaires de rue
  - 7.2. Réfection des ponceaux de rue
  - 7.3. Nettoyage des fossés
  - 7.4. Travaux d'asphaltage – Litige
  - 7.5. Installation d'un luminaire de rue à l'intersection du Rang St-Esprit et de la rue Guilbeault
8. Hygiène du milieu
9. Urbanisme et environnement
10. Loisirs et culture
11. Dépôt de rapports, documents, etc.
  - 11.1. Lettre du Ministère des Transports du Québec – Vitesse sur la route 341
12. Période de questions

### 13. Levée de la séance

#### 1. Ouverture de la séance

168-09-17 Monsieur le maire, Denis Lévesque, procède à l'ouverture de la séance et à la validation du quorum.

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

169-09-17 Il est proposé par Monsieur le conseiller Roger Lauzon appuyé par Monsieur le conseiller François Charpentier:

Que l'ordre du jour soit accepté tel que déposé par la secrétaire-trésorière et directrice générale avec l'ajout du point 10.1 Organisation d'un événement pour l'Halloween et 11.2 Correspondance de TransCanada, le retrait des points 4.3 Transferts budgétaires et 7.4 Travaux d'asphaltage – Litige ainsi que le report du point 3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 14 août 2017.

Adopté à l'unanimité par les conseillers.

#### 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 14 août 2017 – Reporté

#### 4. Finances et trésorerie

##### 4.1. Dépôt de la liste des comptes payés

170-09-17 Que la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose la liste des comptes d'août 2017, payés au 11 septembre 2017 notamment en vertu du Règlement 317-03-17.

Que les présentes dépenses ont fait l'objet de l'émission d'un certificat de disponibilité de crédit de la secrétaire-trésorière adjointe conformément à la Loi.

##### 4.2. Acceptation des comptes à payer

171-09-17 Il est proposé par Monsieur le conseiller François Gagné et appuyé par Monsieur le conseiller François Charpentier:

Que la directrice générale et secrétaire-trésorière, soit et est autorisée à émettre les chèques pour le paiement des factures d'août pour un montant de 55 580,65 \$.

Que les présentes dépenses ont fait l'objet de l'émission d'un certificat de disponibilité de crédit de la secrétaire-trésorière adjointe conformément à la Loi.

Adopté à l'unanimité par les conseillers.

##### 4.3. Transfert budgétaire - RETIRÉ

##### 4.4. Emprunt temporaire – Règlement d'emprunt numéro 309-09-16 Règlement abrogeant le Règlement 300-05-16 et ordonnant des travaux de reconstruction sur une partie du rang Côte St-Louis (TECQ 2014-2018) ainsi qu'un emprunt pour pourvoir auxdits travaux

CONSIDÉRANT l'avancement des travaux de reconstruction sur une partie du rang Côte St-Louis;

CONSIDÉRANT que l'emprunt de 2 189 435,57 \$ lié au Règlement 309-09-16 ne sera financé qu'en 2018;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 1093 du Code Municipal, une municipalité peut décréter un emprunt temporaire afin de financer des dépenses faites dans le cadre d'un règlement d'emprunt;

172-09-17 Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Josée Tourigny et appuyé par Monsieur le conseiller François Gagné:

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

De décréter un emprunt temporaire, au besoin, d'une somme n'excédant pas 2 189 435,57 \$.

Qu'une demande soit effectuée auprès de la Caisse Populaire Desjardins Pierre-Legardeur de prêter temporairement à la Paroisse de L'Épiphanie.

De mandater, Flavie Robitaille, secrétaire-trésorière et directrice générale pour négocier et signer, pour et au nom de la municipalité, le contrat de prêt.

Adopté à l'unanimité par les conseillers.

#### **4.5. Dons aux organismes collaborateurs de l'édition 2017 de la Paroisse de L'Épiphanie en fête**

CONSIDÉRANT que le club Optimiste de L'Épiphanie et les Scouts de L'Épiphanie se sont impliqués tout au long de l'activité de La Paroisse de L'Épiphanie en fête 2017;

CONSIDÉRANT qu'il a été entendu que les pourboires recueillis lors de ce week-end leur seraient remis selon leur participation de même que 0,25\$ par bière vendue;

CONSIDÉRANT que nous avons recueilli près de 691,60 \$ en pourboire lors de l'édition 2017 et vendu 960 bières, ce qui reviendrait à 465,80\$ par organisme;

173-09-17 Il est proposé par Monsieur le conseiller Patrick Lusignan et appuyé par Monsieur le conseiller François Gagné:

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

D'octroyer 1000 \$ (incluant le montant de 465,80 \$) à chaque organisme en remerciement de leur implication et en soutien à leur mission.

Adopté à l'unanimité par les conseillers.

### **5. Administration générale**

#### **5.1. Avis de motion et dépôt de projet - Règlement numéro 323-17 autorisant la présentation d'une demande commune de regroupement du territoire de la municipalité de la Paroisse de l'Épiphanie avec celui de la Ville de l'Épiphanie**

Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller François Gagné que lors d'une séance du conseil, si le référendum consultatif à ce sujet révèle l'approbation de la population, sera adopté un Règlement autorisant la présentation d'une demande commune de regroupement du territoire de la municipalité de la Paroisse de l'Épiphanie avec celui de la Ville de l'Épiphanie.

174-09-17 La secrétaire-trésorière dépose le projet de règlement.

## **5.2. Octroi de contrat – Réfection des salles de bain du centre communautaire**

CONSIDÉRANT l'octroi d'une subvention du pacte rural pour le projet de rénovation du centre communautaire octroyé par la MRC de l'Assomption;

CONDIDÉRANT les délais de disponibilités de la subvention et l'incertitude quant à la vocation future du centre communautaire;

CONSIDÉRANT la nécessité de modifier le projet de rénovation du centre communautaire pour ne réaliser que la mise aux normes des salles de bain du centre communautaire;

CONSIDÉRANT l'offre de service de la firme d'architectes Parizeau, Pawulski et de la firme d'ingénierie MLC Associés Inc. pour les plans et devis de la réfection de la mise aux normes des salles de bain de la salle communautaire aux montants respectifs de 8 100 \$ et de 7 300 \$. Les taxes sont en sus ;

175-09-17 Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Josée Tourigny et appuyé par Monsieur le conseiller François Gagné:

D'octroyer les mandats de réaliser des plans et devis pour les travaux de rénovation des salles de bain du centre communautaire conditionnellement à l'acceptation par la MRC de l'Assomption de la modification au projet de rénovation aux entreprises Parizeau, Pawulski, architectes s.e.n.c. et MLC Associés Inc. pour des montants respectifs de 8 100 \$ et de 7 300 \$. Les taxes sont en sus.

Adopté à l'unanimité par les conseillers.

## **5.3. Audit 2017 et programme de la TECQ**

CONSIDÉRANT la nécessité de faire auditer les résultats financiers de l'année 2017 ainsi que les dépenses associées à la réalisation de la réfection du rang Côte St-Louis relativement avec le programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec;

CONSIDÉRANT l'offre de service de la firme BCGO S.E.N.C.R.L. au montant de 19 000 \$ taxes en sus pour l'audit de l'année 2017 et de 4 000 \$ taxes en sus pour les dépenses du programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec.

176-09-17 Il est proposé par Monsieur le conseiller François Gagné et appuyé par Monsieur le conseiller Roger Lauzon:

Que le contrat soit accordé à la firme BCGO S.E.N.C.R.L. au montant de 19 000 \$ taxes en sus pour l'audit de l'année 2017 et de 4 000 \$ taxes en sus pour les dépenses du programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec.

Adopté à l'unanimité par les conseillers.

## **5.4. Probation – Poste d'adjointe à la direction générale, aux communications et aux loisirs**

CONSIDÉRANT l'embauche de Madame Lucie Chaumont au poste d'adjointe à la direction générale, aux communications et aux loisirs;

CONSIDÉRANT la période de probation de trois (3) mois prévue à son contrat de travail;

CONSIDÉRANT la recommandation positive de Madame Flavie Robitaille, directrice générale;

177-09-17 Il est proposé par Monsieur le conseiller François Gagné et appuyé par Madame la conseillère Marie-Josée Tourigny:

De confirmer Madame Lucie Chaumont au poste d'adjointe à la direction générale, aux communications et aux loisirs dans son poste tel que convenu à son contrat de travail.

Adopté à l'unanimité par les conseillers.

## **6. Sécurité publique**

### **6.1. Appui à la campagne de sensibilisation de MADD (Les mères contre l'alcool au volant)**

CONSIDÉRANT la campagne de sensibilisation « Opération Ruban Rouge » de MADD (Les mères contre l'alcool au volant);

178-09-17 Il est proposé par Monsieur le conseiller Patrick Lusignan et appuyé par Monsieur le conseiller Roger Lauzon:

D'être un dépositaire d'une boîte de rubans rouges entre le 1<sup>er</sup> novembre 2017 et le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Adopté à l'unanimité par les conseillers.

## **7. Travaux publics, parcs et bâtiments**

### **7.1. Recyclage de l'ancien panneau indicateur du terrain de baseball du parc Goyette et des anciens luminaires de rue**

CONSIDÉRANT la fin de vie utile de l'ancien panneau indicateur du terrain de baseball du parc Goyette ainsi que des anciens luminaires de rue.

179-09-17 Il est proposé par Monsieur le conseiller François Gagné et appuyé par Monsieur le conseiller Patrick Lusignan:

De mandater, Flavie Robitaille, secrétaire-trésorière et directrice générale pour négocier et signer, pour et au nom de la municipalité, un contrat de recyclage de ces matériaux.

Adopté à l'unanimité par les conseillers.

### **7.2. Réfection des ponceaux de rue**

CONSIDÉRANT la demande de prix effectuée pour des travaux de réfection de ponceaux de rue;

CONSIDÉRANT que la seule offre a été déposée par Les Excavations G. Allard Inc., pour la somme de 16 200 \$, taxes en sus.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Patrick Lusignan et appuyé par Madame la conseillère Marie-Josée Tourigny:

QUE le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

180-09-17 D'octroyer le contrat de réfection de ponceaux de rue à l'entreprise Les Excavations G. Allard Inc. pour un montant de 16 200 \$ taxes en sus.

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la municipalité, tous documents requis aux fins de la présente résolution.

Adopté à l'unanimité par les conseillers.

### **7.3. Nettoyage des fossés**

CONSIDÉRANT la demande de prix effectuée par la Municipalité pour des travaux de nettoyage de fossés;

CONSIDÉRANT que la seule offre a été déposée par Les Excavations G. Allard Inc., pour les montants suivants :

Nettoyage : 12 \$ au mètre  
Reprofilage : 17 \$ au mètre  
Remplacement de ponceau : 3 000 \$ asphaltage en sus  
Remplacement de ponceau de 20' : 3 600 \$ asphaltage en sus  
Remplacement de ponceau de 30' : 3 900 \$ asphaltage en sus  
Les taxes sont en sus.

181-09-17 Il est proposé par Madame la conseillère Marie-Josée Tourigny et appuyé par Monsieur le conseiller François Gagné:

QUE le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

D'octroyer le contrat de nettoyage de fossés au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Les Excavations G. Allard Inc., pour les montants suivants :

Nettoyage : 12 \$ au mètre  
Reprofilage : 17 \$ au mètre  
Remplacement de ponceau : 3 000 \$ asphaltage en sus  
Remplacement de ponceau de 20' : 3 600 \$ asphaltage en sus  
Remplacement de ponceau de 30' : 3 900 \$ asphaltage en sus  
Les taxes sont en sus.

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la municipalité, tous documents requis aux fins de la présente résolution.

Adopté à l'unanimité par les conseillers.

### **7.4. Travaux d'asphaltage – Litige – Retrait**

### **7.5. Installation d'un luminaire de rue à l'intersection du Rang St-Esprit et de la rue Guilbeault**

CONSIDÉRANT la demande d'ajout d'un luminaire de rue par madame Chantal Gervais au coin du rang St-Esprit et de la rue Guilbeault;

CONDIDÉRANT la recommandation positive de l'inspectrice municipale.

Il est proposé par Monsieur le conseiller François Gagné et appuyé par Monsieur le conseiller Patrick Lusignan:

D'autoriser l'installation d'un luminaire de rue au coin du Rang St-Esprit et de la rue Guilbeault.

182-09-17 D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la municipalité, tous documents requis aux fins de la présente résolution.

Adopté à l'unanimité par les conseillers.

**8. Hygiène du milieu**

**9. Urbanisme et environnement**

**10. Loisirs et culture**

**10.1. Organisation d'un événement pour l'Halloween (Ajout)**

CONSIDÉRANT la volonté de la Paroisse de l'Épiphanie d'organiser un événement pour l'Halloween;

183-09-17 Il est proposé par Monsieur le conseiller Patrick Lusignan et appuyé par Monsieur le conseiller François Gagné:

D'octroyer un budget de 1000 \$ pour l'organisation d'un événement pour l'Halloween à même le budget des loisirs et culture.

Adopté à l'unanimité par les conseillers.

**11. Dépôt de rapports, documents, etc.**

**11.1. Lettre du Ministère des Transports du Québec – Vitesse sur la route 341**

La secrétaire-trésorière et directrice générale dépose la correspondance à cet effet.

**11.2. Correspondance de TransCanada (Ajout)**

La secrétaire-trésorière et directrice générale dépose la correspondance à cet effet.

**12. Période de questions (de 20 h 20 à 20 h 54)**

Monsieur le maire invite les personnes présentes à adresser leurs questions au conseil municipal.

Plusieurs questions sont adressées au conseil par les personnes présentes dans la salle.

Monsieur le maire invite également les personnes présentes à venir voter dans le cadre du référendum qui se tiendra le 17 septembre 2017 à partir de 10 h jusqu'à 20 h à l'école Saint-Guillaume.

**13. Levée de la séance**

Il est proposé par Monsieur le conseiller François Gagné appuyé par Monsieur le conseiller Roger Lauzon:

184-09-17 Que la séance soit levée à 20 h 55.

Adopté à l'unanimité par les conseillers.

Je, Denis Lévesque, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Denis Lévesque  
Maire

---

Flavie Robitaille,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière